



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Site CGT Cléon :
cgtrenaultcleon.fr

- SD : Dégradation des conditions de travail, réagissons.

Octobre 2018

Passage à l'heure d'hiver dans la nuit du 27 au 28 octobre : problème pour les SD !!!



Vidéos CGT sur notre site Facebook.

L'encadrement à, cette année encore, informé les salariés présents ce weekend, que certains allaient devoir travailler une heure de plus, soit 13H, ce qui est illégal. L'année dernière déjà, les élus CGT avaient interpellé la direction sur ce sujet, voilà ci dessous la réponse du service RH :

En ce qui concerne le temps de travail, le salarié en SD est présent 12 h, avec 59 mn de pause et 30 mn de temps de casse-croûte. Il travaille donc 10 h 31 mn sur la séance.

Avec ce changement d'heure, il sera amené à travailler 1h de plus que son horaire habituel, soit un temps de travail à 11h31 mn (donc dans le respect des 12 heures de travail maxi, prévu par le code du travail pour les horaires SD).

En Comité d'Etablissement le 22 octobre, la direction est restée sur sa position.

Voilà l'explication de la direction, même en travaillant une heure de plus, les salariés ne feront pas plus de 12H (ce qui est la limite maxi, et sur dérogation), puisque, selon la direction, il ne feront que 11H31 de «travail effectif».

Pour la CGT, ce n'est pas acceptable, les salariés seront bien présents 13 heures sur le site, avec des horaires difficiles et un temps de trajet de plus d'une heure pour certains.

Nous avons alerté la direction également sur ce point précis et le risque d'accident pour les salariés...sans résultat.

En 2017, en signe de protestation, la majorité des salariés de la fonderie avaient quitté leur poste après avoir effectué leur 12 heures de travail.

Pressions dégradation des conditions de travail...ça ne peut pas durer.

Face à la dégradation des conditions de travail, la CGT appelle les salariés du SD à se mettre en grève 59 minutes minimum, les 27 et 28 octobre dans toutes les équipes.

Election professionnelles le 8 novembre.

Les salariés en SD voteront par correspondance, vous avez tous reçu les éléments de vote (si ce n'est pas le cas, contactez rapidement un élu CGT). La CGT a demandé qu'un bureau de vote soit ouvert pour les SD le weekend des 3 et 4 novembre, refus de la direction.

Pour voter, après avoir suivi la procédure, vous pouvez soit envoyer l'enveloppe par la poste, soit la déposer, «pendant votre temps de travail» dans une des boites aux lettres situées à P9 Bis (entrée à côté de celle de la fonderie) ou à P4.

La CGT, le syndicat indépendant de la direction qui négocie, qui signe des accords (Intéressement, reconnaissance...) mais qui sait organiser la lutte quand c'est nécessaire.

Le 8 novembre : votez et faites voter CGT.